

N° 27-2026

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le quatorze avril à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Arnaud DEVILLIERS.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 09-04-2026

PRESENTS : BESSA Nicole, BLOT Michel, BOUYGUES Mélanie, CAMINADE Christelle, COSTE Gisèle, COSTES Jean-Claude, DARTIGOLLES Hélène, DELORME Fabrice, DEVILLIERS Arnaud, GARRIGUES Michel, JURQUET Bernard, LAURENS Claude, MAGNOUX Florent, ORLANDO Véronique, RANGER Pierre, VIGNEAU Céline

EXCUSES AVEC PROCURATION :

VIGOUROUX Nadine donne procuration à COSTES Jean-Claude

GUERIN Marco donne procuration à LAURENS Claude

EXCUSES : CHATILLON Emeline

ABSENTS : néant

Véronique ORLANDO a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle aux Membres de l'Assemblée que la commune est adhérente au Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée du Lot (SMAVLOT47), qui gère les cours d'eau, les risques d'inondations et les travaux en rivière.

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée du Lot (SMAVLOT47) ;

Il convient d'élire un délégué titulaire et un délégué suppléant au scrutin secret à la majorité absolue, pour représenter la commune.

- Se sont portés candidats pour le délégué titulaire :
M COSTES Jean-Claude
- Se sont portés candidat pour le délégué suppléant :
M. DELORME Fabrice,

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins : 18
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 18
- Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

- M COSTES Jean-Claude : 18 voix
- M DELORME Fabrice : 18 voix

DEPARTEMENT

DU

LOT-ET-GARONNE

ARRONDISSEMENT

DE

VILLENEUVE- SUR- LOT

CANTON

DE

PENNE D'AGENAIS

MAIRIE

DE

PENNE D'AGENAIS

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 19

- présents : 16

- votants : 18

Objet :

ADMINISTRATION

Désignation des délégués au
SMAVLOT 47

AR Prefecture

047-214702037-20260414-DELIB_27_2026-DE
Reçu le 16/04/2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à bulletin secret, désigne, pour représenter la commune au sein du Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée du Lot (SMAVLOT47)

- en qualité de délégué titulaire : M COSTES Jean-Claude
- en qualité délégué suppléant : M DELORME Fabrice

TRANSMETTRE cette délibération au Président du SMAVLOT.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,
Arnaud DEVILLIERS,

La Secrétaire de séance,
Véronique ORLANDO,

"La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Bordeaux, par courrier ou par l'application informatique telerecours.fr, dans le délai de deux mois à compter de sa publication."